

HOMÉLIES SUR L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

HOMÉLIES SUR L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

AVANT-PROPOS

Ici se présente au premier abord plus de difficultés que dans beaucoup de commentaires de Chrysostome sur les Livres saints. Le titre même de l'ouvrage soulève des questions qui ne sont pas tellement faciles à résoudre. On y voit que ce fut après la mort du grand orateur qu'un prêtre d'Antioche nommé Constantin mit ce commentaire au jour, et l'avait rédigé sur des notes, *απο σημειων*. On demande donc qui était ce Constantin et quelles sont ces notes, si la copie faite par lui nous est parvenue sans altération et s'il faut la préférer aux autres.

Savilius et Tillemont pensent que le prêtre dont il s'agit est le même que Constance, ami et compatriote de Jean, celui qui se rendit à Cucuse pour aller le consoler dans son exil, qui lui demeura toujours fidèle, et dont nous avons inséré quelques lettres dans le tome 6 de notre édition. Les deux noms se ressemblent assez pour autoriser cette conjecture, et souvent on les trouve l'un pour l'autre dans les manuscrits.

Voici le titre, tel qu'on le lit invariablement dans toutes les copies et dans tous les imprimés : «Commentaire de Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople, sur l'Épître aux Hébreux, publié après sa mort à l'aide des notes, par Constantin, prêtre d'Antioche." Que sont ces notes, ou plutôt ces signes, comme porte le texte grec ? Avec le savant du Cange et sur l'autorité du scholiaste qu'il a lui-même cité, nous pensons qu'il s'agit d'une écriture abrégée destinée à reproduire la parole, d'une sorte de sténographie, que Constantin a traduite en caractères ordinaires; et nous ne sommes nullement de l'avis d'Erasmus, qui prétend voir dans ce titre un aveu de la non authenticité de l'ouvrage. S'il avait eu moins de précipitation et de légèreté dans ses jugements, le littérateur Batave aurait reconnu sans effort le style et le caractère de Chrysostome dans cette série d'homélies.

Un mot maintenant sur la fidélité de l'exemplaire parvenu jusqu'à nous, et sur le degré de confiance qu'il mérite. Avouons que les autres copies, celles même qui sont imprimées, ne s'accordent pas toujours avec celle-là, pas plus qu'elles ne s'accordent entr'elles; en général, les autres sont plus étendues. C'est surtout la traduction latine faite par Mutianus sur l'ordre de Cassiodore, qui nous donne un renseignement positif sur ce travail. Voici le témoignage de Cassiodore lui-même : «Le traité que saint Jean, évêque de Constantinople, a composé en langue grecque sur l'Épître aux Hébreux, nous l'avons fait traduire en latin par Mutianus, homme très disert.» (*De div. Lect.*, chap. 7) Cette traduction fut imprimée pour la première fois à Bâle en 1517. Plus tard elle fut-encore éditée par Erasmus. Or, comme elle date d'un siècle environ après la mort de Chrysostome, on ne peut pas douter qu'elle ne rende exactement le texte que nous devons au prêtre Constantin, et que dès lors elle ne nous apprenne ce qu'était ce labeur.

Quoique nous ayons peu de copies grecques du commentaire sur l'Épître aux Hébreux, il existe entre elles de singulières divergences. Cela ne doit pas trop nous étonner cependant; nous en avons remarqué d'assez étranges dans les autres parties des œuvres de Chrysostome, et notamment dans les homélies sur saint Matthieu. Ces variantes s'expliquent par différentes causes que nous avons plus d'une fois indiquées, et ne portent nullement atteinte à l'authenticité de l'œuvre. Que l'exemplaire donné sous le nom de Constantin ne soit pas absolument irréprochable, c'est chose évidente pour nous. Il y a des lacunes faciles à reconnaître, et d'autres qu'on reconnaît en comparant ce texte à ceux que divers copistes grecs, à peu près de la même époque, nous ont transmis. Notre édition se forme de tous ces textes combinés, celui de Mutianus étant adopté pour base.

Les homélies sur l'Épître aux Hébreux furent bien certainement prononcées à Constantinople. Le langage de l'orateur en est la meilleure preuve. Les passages sont assez saillants pour qu'il ne soit nullement nécessaire de les signaler.

Une chose qui ne manquera pas non plus d'attirer l'attention, c'est le soin que met Chrysostome à combattre l'opinion de la sphéricité du ciel, que beaucoup de chrétiens alors repoussaient comme lui. Mais ce n'est là qu'une particularité sans importance doctrinale. Ce qui le préoccupait tout autrement, ce sont les hérésies anciennes ou nouvelles décharnées de son temps. Il les attaque toutes avec un surcroît de persévérance et de vigueur, ainsi que les

HOMÉLIES SUR L'ÉPITRE AUX HÉBREUX

travers des faux moines, comme s'il eût pressenti sa fin prochaine et les violences inouïes qui devaient l'accueillir dans le chemin de l'exil et mettre le comble aux douleurs de son martyre.

HOMÉLIES SUR L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

1. Dans sa lettre aux Romains le bienheureux Paul dit : «Tant que je serai l'Apôtre des Gentils, j'honorerai mon ministère, dans l'espoir d'exciter, si c'est possible, l'émulation de mes frères selon la chair.» (Rom 11,13-14) Ailleurs il dit encore : « Celui qui s'est servi de Pierre pour l'apostolat envers les circoncis, s'est servi de moi pour éclairer les nations.' (Gal 2,8) Puis donc qu'il était Apôtre des Gentils, ce que Dieu lui signifie dans les Actes : «Va, je t'enverrai chez les nations éloignées,» (Ac 22,21) qu'avait-il à faire auprès des Juifs ? pourquoi leur adresse-t-il une lettre ? alors surtout qu'il était pour eux un sujet de haine, comme on peut le voir bien souvent dans l'Écriture. Écoutez ce que Jacques lui dit : «Vous voyez, frère, combien de milliers de Juifs ont embrassé la foi, et tous ont ouï dire de vous que vous enseignez à délaisser la loi.» (Ac 21,20-21) Et que de questions lui furent posées sur ce point ! On demande peut-être pour quelle raison, instruit dans la loi comme il l'était, ayant reçu les leçons de Gamaliel avec tant d'assiduité, après les témoignages de zèle qu'il avait donnés pour cette même loi, ce qui le rendait éminemment propre à confondre les Juifs, Dieu ne l'envoya pas vers ce peuple; c'est qu'ils l'auraient, à cause de cela même, plus violemment repoussé. Aussi, sachant d'avance qu'il ne serait pas accueilli de ce côté, Dieu lui dit encore : «Dirige tes pas vers les nations; car eux n'accepteraient pas le témoignage que tu me rendrais.» (Ibid., 22,18) Il répond lui-même : «Oui, Seigneur, ils n'ignorent pas que je mettais en prison et faisais flageller dans les synagogues ceux qui croyaient en vous, que, lorsqu'on répandait le sang de votre martyr Etienne, j'étais présent et consentais à sa mort, gardant les habits de ses meurtriers.» (Ibid., 19,20. Il montre bien ici le motif que les Juifs auraient de ne pas écouter sa parole.

C'est ce qui toujours a lieu : quand un homme fait défection en quoi que ce soit à sa patrie, s'il est d'un rang infime, et ne compte pour rien, cela blesse peu ceux qu'il abandonne; si c'est un membre distingué de la société, l'un des zélés pour les convictions communes, l'atteinte est profondément sentie, on s'en afflige outre mesure, parce que les anciennes doctrines sont ébranlées et menacées par une telle désertion. Une autre raison devait se joindre à celle-ci pour les jeter dans la résistance. Quoi donc ? C'est que les apôtres qui suivaient Pierre avaient vécu dans la société du Christ, avaient vu ses miracles et ses prodiges; tandis qu'il n'en était pas ainsi de Paul. Celui-ci, n'ayant jamais quitté les Juifs ses frères avait renoncé tout à coup à leur loi pour embrasser la nôtre, ce qui constituait le plus beau témoignage en sa faveur. Quelqu'un aurait pu dire que la parole des premiers était dictée par l'affection que le souvenir de leur maître les inspirait. Paul, qui n'avait eu l'avantage que d'entendre sa voix, attestait surtout la résurrection. Aussi voyez-vous les Juifs lui faire une guerre implacable, ne négliger aucun moyen, exciter même des séditions, pour arriver à le perdre. Telle était la raison qui rendait hostiles à l'Apôtre les Juifs qui n'avaient pas embrassé la foi; mais quelle raison pouvaient avoir ceux qui l'avaient embrassée ? Il fallait que Paul libre de toute attache allât annoncer aux nations le pur christianisme. Si parfois il séjournait dans la Judée, là n'était pas sa sollicitude. Pierre et ceux qui le suivaient, ayant mission de prêcher à Jérusalem, où régnait le zèle, devaient recommander l'observance de la loi; mais Paul était complètement libre. Les Gentils convertis étaient en plus grand nombre que les Juifs, par la raison qu'ils venaient du dehors; c'est encore pour eux qu'il abrogeait la loi, et leur vénération pour lui n'était aussi grande que parce qu'il prêchait en tout la pure doctrine. Aussi les apôtres pensent-ils qu'il veut flatter la multitude. «Vous voyez, frère, disent-ils, combien de milliers de Juifs ont embrassé la foi ? ils vous haïssent, parce qu'on leur rapporte que vous enseignez l'abandon de la loi.»

Pourquoi donc écrit-il aux Juifs, n'étant pas chargé de les instruire ? en quel endroit leur adresse-t-il sa lettre ? Dans mon opinion, c'est à Jérusalem, c'est en Palestine. Et comment leur écrit-il ? Comme il baptisait sans en avoir reçu l'ordre; car il déclare n'être pas envoyé pour administrer le baptême. Il est vrai que cela ne lui était pas non plus interdit; c'est un surcroît de travail qu'il prenait lui-même. Et pourquoi n'eût-il pas écrit à ceux pour lesquels il désirait être anathème ? De là le langage qu'il tient : «Vous connaissez mon frère Timothée, aujourd'hui libre; s'il ne tarde pas à venir, j'irai vous voir avec lui.» (Heb 13,23) Paul n'avait pas encore été fait prisonnier. Après avoir passé deux ans à Rome dans les chaînes, il fut mis en liberté. Il se rendit alors en Espagne, puis en Judée. Ayant visité les Juifs, il revint à Rome, et cette fois pour y subir la mort par l'ordre de Néron. Aussi l'Épître à Timothée a-t-elle précédé celle qui nous occupe; et dans celle-là Paul dit : «Pour moi, déjà mon immolation

HOMÉLIES SUR L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

commence;» puis bientôt : «Dans ma première défense, personne n'est venu à mon secours.» (I Tim 4,6-16) Il a soutenu de nombreuses luttes, selon ce qu'il écrit aux Thessaloniens : «Vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Judée.» (I Th 2,14) Il écrit aux Hébreux eux-mêmes : «Vous avez supporté avec joie la dilapidation de vos biens.» (Heb 10,34) Voyez-vous quelles luttes ? Or, si tels étaient les traitements infligés aux apôtres, non seulement dans la Judée, mais encore partout au milieu des Gentils, que ne devait-on pas faire au reste des fidèles ?

C'est pour cela qu'il vous apparaît se préoccupant d'eux avec tant de zèle. Quand il dit : «Je me mets en route pour aller servir les saints qui sont à Jérusalem;» (Rom 15,25) comme aussi quand il exhorte les Corinthiens à la bienfaisance, en leur apprenant que les Macédoniens ont déjà fait une collecte, en disant de plus : «S'il est bon que je parte moi-même, je partirai,» (I Cor 16,4) il exprime ce sentiment. Il l'exprime encore dans ce passage : «Nous recommandant seulement de nous souvenir des pauvres, ce que j'ai fait avec grand soin.» (Gal 11,10) Il venait également de l'exprimer par cette parole : «Les apôtres nous admirent dans leur société, Barnabé et moi, nous donnant la main, pour que nous fussions vers les idolâtres, tandis qu'ils iraient vers les circoncis.» (Ibid., 9) Il ne parle pas de la sorte sans but, à l'occasion des pauvres de cette contrée; il veut nous communiquer la même charité fraternelle. Ce n'est pas le ministère de la prédication que nous avons uniquement partagé, dit-il, en allant les uns vers les nations étrangères, les autres vers les Juifs; c'est aussi le soin des pauvres. Partout, je le répète, vous voyez Paul montrer pour eux une infatigable sollicitude; et les motifs ne lui manquaient pas. Les choses se passaient chez les autres nations, où les Juifs étaient mêlés avec les Gentils, tout autrement que dans la Judée; ici, comme ils avaient encore une sorte de puissance et d'autonomie, la domination romaine n'étant pas au commencement tout à fait assise et les laissant à bien des égards se gouverner d'après leurs lois, ils exerçaient, on le comprend, une pression tyrannique. Si, dans les autres cités, à Corinthe par exemple, ils traduisaient le chef de la synagogue au tribunal du proconsul, sans que Gallion y trouvât rien à redire, que ne devaient-ils pas faire chez eux ?

2. De là ce qui vous frappe : en pays étranger, ils traînent les disciples devant les magistrats, demandant contre ceux qu'ils persécutent le secours même des Gentils; mais dans leur propre pays, ils n'agissent plus de même, ils réunissent leur conseil et condamnent ceux qu'ils veulent. Ainsi font-ils mourir Etienne et flageller les apôtres sans les mener aux gouverneurs; ainsi veulent-ils infliger à Paul le dernier supplice, n'était un tribun qui ne le permit pas. Voilà ce qui avait lieu quand les pontifes, le temple, la religion et les sacrifices subsistaient encore. Considérez Paul comparaisant devant le souverain prêtre, et disant en présence du gouverneur romain : «J'ignorais que c'était le pontife.» (Ac 23,5) Telle était donc alors leur puissance. Comprenez par là combien avaient à souffrir les fidèles qui habitaient Jérusalem et la Judée. Un homme qui désirait être anathème pour eux, avant qu'ils eussent embrassé la foi, qui les servait ensuite avec tant de dévouement, qui ne refusait pas de partir lui-même, s'il le fallait, qui les entourait constamment de sa sollicitude, vous étonneriez-vous qu'il leur écrivit pour les exhorter et les consoler, les raffermir quand ils chancelaient, les relever après qu'ils étaient tombés ? Or, qu'ils fussent brisés par leur chute et poussés au désespoir par leurs incessantes tribulations, lui-même le dit assez clairement vers la fin de sa lettre : «C'est pourquoi relevez les mains abattues et les genoux qui fléchissent;» (Heb 12,12) «Encore un bien peu de temps, et celui qui doit venir viendra, il ne tardera pas;» (Ibid., 10,37) «Si vous demeurez en dehors de la discipline, vous êtes des enfants substitués, et non des enfants légitimes.» (Ibid., 12,8) Il est question des Juifs, et ce peuple avait appris de ses pères à penser que le bien et le mal doivent avoir leur rémunération immédiate dans la vie; selon la nouvelle doctrine, le bonheur devait être différé jusques après la mort, tandis que les peines sont toujours pour le présent; il était donc à croire que beaucoup ployaient sous le fardeau de la douleur. Aussi l'Apôtre ne cesse-t-il de revenir sur cette vérité.

Mais nous développerons ces considérations en temps opportun; qu'il nous suffise pour le moment d'avoir montré combien ce devait être pour lui un besoin de leur écrire, quand il s'occupait d'eux avec tant de sollicitude. Quoiqu'il ne leur fût pas envoyé par le motif que je viens de dire, rien n'empêchait qu'il ne leur écrivit. Quant à leur défaillance, on la voit dans ces mots : «Relevez les mains abattues et les genoux qui fléchissent, marchez d'un pas ferme et droit;» et dans ces autres : «Dieu n'est pas injuste, il n'oubliera ni vos œuvres ni votre charité.» (Heb 6,10) Une âme assaillie de longues épreuves, en vient souvent à s'écarter de la foi. Il les raffermait donc par de semblables exhortations, afin que l'incrédulité n'envahisse ni ne déprave leur cœur. Voilà pourquoi dans cette épître il disserte avec tant d'ampleur sur la foi, montrant à la fin par de nombreux exemples que les anciens n'avaient point vu les biens

HOMÉLIES SUR L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

annoncés et qui devaient suivre. Indépendamment, pour éloigner d'eux la pensée qu'ils soient abandonnés, il s'applique à leur persuader deux choses : d'abord de supporter généreusement tous les malheurs qui leur arrivent; puis, de ne jamais douter de leur récompense, vu que Dieu ne laissera pas sans gloire les imitateurs d'Abel, les justes venus après ce juste. Il leur offre de plus un triple motif de consolation : les souffrances du Christ, qui disait lui-même : «Le serviteur n'est pas au-dessus du maître;» (Jn 15,20) les biens réservés à ceux qui croient; les maux qu'ils endurent. Dans ce but, il n'invoque pas seulement les choses futures, ce qui serait le moindre moyen de persuasion, mais il rappelle encore le passé, les choses arrivées à leurs pères. Ainsi faisait le Sauveur, et par cette même parole : «Le serviteur n'est pas au-dessus du maître,» et par celle-ci : «Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père,» (Ibid., 14,2) et par les incessantes malédictions dont il frappe les incrédules.

L'Apôtre ramène souvent dans son discours le Nouveau et l'Ancien Testament; c'est là qu'il puisait sa plus grande force pour établir le dogme de la résurrection. De peur que ce mystère ne soit obscurci par celui des souffrances, il l'appuie sur d'antiques prophéties; il tend à démontrer sans cesse qu'il faut vénérer, non plus les institutions judaïques, mais, bien les nôtres. De son temps le temple subsistait encore avec les sacrifices. C'est pour cela qu'il disait aussi : «Sortons donc de l'enceinte, et portons ses ignominies.» (Heb 13,13) Et cela même lui suscitait de nouvelles contradictions; car il est probable que quelques-uns disaient : Si nous n'avons que l'ombre et la figure, comment cette ombre n'a-t-elle pas disparu devant la lumière de vérité ? Comment la loi conserve-t-elle tout son éclat ? Il leur fait entendre que le changement s'accomplira par degrés dans le temps propice. Que leurs tribulations aussi bien que leur foi, dussent être de longue durée, il le déclare en ces termes : «Il faut que vous soyez docteurs en raison de l'époque;» (Heb 5,12) «Qu'il n'existe pas en vous un cœur perverti par l'infidélité;» (Ibid., 3,12) «Vous êtes devenus les imitateurs de ceux qui par la longanimité ont hérité des promesses ...» (Ibid., 6,12)